



## Déposer un complément de plainte

Par **mimi0013**, le **02/09/2013** à **13:04**

Bonjour,

Le 22 août, j'ai porté plainte auprès de la gendarmerie suite au vol de ma voiture. Ma voiture a été retrouvée accidentée le 23 août 2013 par les services de police.

Depuis plus d'une semaine, je souhaite déposer un complément de plainte afin de modifier mon identité (qui a été mal notée lors de ce dépôt) et d'apporter de nouveaux éléments à l'affaire.

Cependant, la gendarmerie ne souhaite pas accéder à ma requête car apparemment la personne qui a pris ma plainte n'est pas présente, est en stage ou en formation selon les agents.

Mes questions:

- Ont-ils le droit de me refuser de déposer un complément de plainte sous ce prétexte?
- Quels sont mes recours actuels?
- Puis-je déposer ce complément auprès d'un autre commissariat?

Merci d'avance pour vos retours.

Bonne journée.

MR